

Monsieur le maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

AVIS vous est donné, par la soussignée Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance ordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée pour être tenue le 9 mai 2022 à 18 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 avril 2022
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
- 5.1 Augmentation de la tarification en transport adapté pour les usagers - TACAL
6. **FINANCES**
- 6.1 Transfert de l'état des activités financières à l'état des activités d'investissement - couts excédentaires de règlements et projets fermés
- 6.2 Dépôt du rapport financier 2021 consolidé et du rapport de l'auditeur indépendant pour les états financiers et le taux global de taxation de l'agglomération de Mont-Laurier
- 6.3 Affectation à même le surplus non affecté - Surplus affecté Parc industriel
- 6.4 Transfert pour le paiement des échéances annuelles de règlements d'emprunt de l'agglomération de Mont-Laurier
7. **RESSOURCES HUMAINES**
- 7.1 Nomination de pompiers à temps partiel au Service de la sécurité incendie
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 8.1 Création du projet R22-501-A et emprunt au fonds de roulement pour le financement de l'acquisition de 4 habits de combat pour le Service de la sécurité publique
9. Deuxième période de questions
10. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 6 mai 2022.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate